



Communiqué de presse SNUipp-FSU Loiret 12 juin 2018

10 rue Molière
45000 Orléans
Tel : 02 38 78 00 63

Rythmes scolaires : Respecter et écouter la communauté éducative !

Le maire de St Jean de la Ruelle a adressé, vendredi 1^{er} juin, un message aux directeurs/directrices, ainsi qu'un courrier aux parents à propos des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine.

Il dit dans celui-ci avoir « confirmé [sa] position sur l'organisation de la semaine de l'école sur 9 demi-journées lors d'un récent échange avec le Directeur académique ».

Le SNUipp-FSU affirme que si le maire a « confirmé » auprès de la direction académique, en revanche il n'a nullement communiqué **au préalable** auprès des enseignants et des familles dans l'attente de sa position justement **depuis les votes lors des conseils d'école de mars**.

De plus, le maire ajoute qu'il lui « semblait ...souhaitable, dans l'intérêt de l'enfant et au vu des résultats contrastés issus de la concertation menée au cours de cette année, de maintenir l'organisation existante. »

Or, chiffres à l'appui, le SNUipp-FSU précise que *l'organisation existante* qu'il souhaite *maintenir* eu égard aux *résultats contrastés* a été massivement rejetée par 9 conseils d'école contre 2 (1 étant à égalité de voix) sur les 12 écoles de la commune. Soit 192 voix sur 322 équivalentes à 59,6% de rejets ! Et ceci, dans l'intérêt de l'enfant !

Confirmant ainsi son mépris pour la communauté éducative qui s'est largement exprimée à ce sujet et en faveur d'une autre proposition (semaine de 4 jours pour 8 conseils d'école sur 12, 1 s'abstenant, soit 191 voix sur 322 égales à 59,3%), la municipalité de St Jean de la Ruelle fait le choix du déni et de l'affrontement en maintenant ce choix a contrario de la majorité des conseils d'école. Semoy, Mézières lez Cléry, Cléry St André, Mareau aux prés (ces 3 dernières communes faisant partie d'un même « regroupement ») sont aussi dans cette situation.

Le SNUipp-FSU demande au DASEN de trancher rapidement en faveur de la proposition majoritaire, quelle qu'elle soit, des véritables acteurs de l'école : les élèves, leurs parents et les enseignants avant tout.

Il lui a notifié son intention de déposer un préavis de grève en ce sens.

C'est ce qu'il portera lors du CDEN du 20 juin même si cette date est déjà tardive pour avertir les familles et les équipes afin qu'elles s'organisent pour la rentrée prochaine et appelle à :

**un Rassemblement mercredi 20 juin à 15h30 devant la préfecture du Loiret
au moment de la tenue du CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) qui
entérinera les organisations de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine.**

afin de protester contre les positions des municipalités à l'opposé des votes majoritaires des conseils d'école.

**Pour le respect des votes des conseils d'école!
Contre le choix imposé des municipalités!
Venez nombreux, participer, soutenir....**

Pour le SNUipp-FSU 45
Bruno CHIROUSE

